1er juin 2017 – Suite à plusieurs questionnements reçus, les membres du comité d'élection et de référendum ont décidé de faire une relecture des publications des candidats. Les textes ont été retirés du site durant cette procédure. Il a été décidé de les remettre en ligne dès maintenant. Cependant, veuillez prendre note que les opinions exprimées dans ces articles n'engagent que leurs auteurs respectifs. Le SEPÎ, la FAE ou le comité d'élection et de référendum n'en assume aucune responsabilité.

Merci.

Le comité d'élection et de référendum

TOPO
Journal syndical
ÉDITION SPÉCIALE WEB | Le mardi 23 mai 2017
SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA POINTE-DE-L'ÎLE (SEPÎ)
☎ 514-645-4536 | Téléc. 514-645-6951 | www.sepi.qc.ca | www.facebook.com/sepi.syndicat

Je VOTE élections syndicales

ÉDITION SPÉCIALE
ÉLECTIONS SYNDICALES

Le mardi 6 juin 2017

Nous vous rappelons qu'il y aura des élections pour les trois postes suivants :

- 2e vice-présidence
- 3e vice-présidence
- secrétariat-trésorerie

** RAPPEL **
GREFFIERS OU GREFFIÈRES

Le comité d'élection et de référendum est à la recherche de personnes qui agiront comme greffiers et greffières dans leur école pour les élections du mardi 6 juin 2017. Sinon, les membres travaillant dans les écoles sans bureau de scrutin devront venir voter aux bureaux du SEPÎ (745, 15e Avenue à Pointe-aux-Trembles). **Si ce n'est pas déjà fait, veuillez transmettre, dans les meilleurs délais, votre nom aux bureaux du SEPÎ.**

Le greffier ou la greffière doit s'assurer du bon déroulement du scrutin dans son école en informant les membres du/des moments où il sera disponible pour recevoir les votes durant cette journée. Il ou elle doit également venir chercher la boîte de scrutin le lundi 5 juin et la rapporter le mardi 6 juin aux bureaux du SEPÎ. Trois sessions de formation sont prévues le lundi 5 juin prochain, au choix : 15h30, 16h15 ou 17h.

Le kilométrage effectué pour les deux (2) déplacements sera remboursé. Un montant forfaitaire sera octroyé pour compenser le temps requis pour la formation et les déplacements.

En ce qui concerne les greffiers du secondaire, ils auront droit à une journée de libération le 6 juin en raison de la complexité des horaires.

Si vous êtes intéressé(e) et désirez plus d'informations, n'hésitez pas à consulter votre personne déléguée ou encore le site web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca.

Daniel Savard
Président du comité d'élection et de référendum

ANNIE PRIMEAU

Pour une 2e vice-présidence :

- ✓ authentique
- ✓ dynamique
- ✓ empathique
- ✓ efficace
- ✓ honnête
- ✓ au service des membres

Annie Primeau

Je ne me suis pas levée un bon matin en me disant : « Tiens, je vais me présenter aux élections ! ».

Cher membre,

Cela fait dix ans que je travaille pour en arriver là où je suis et poser ma candidature est loin d'être une décision irréfléchie. Tout au long de ces années, je me suis efforcée de développer mes connaissances et mes compétences d'enseignante, mais aussi de militante et de déléguée. Pour ce faire :

- j'ai fait partie du CÉ ou du CPEPE de chacun des établissements où j'ai enseigné;
- j'ai enseigné au préscolaire 4 ans ainsi qu'à tous les cycles du primaire;
- j'ai travaillé à la révision du programme de français au 1er cycle, aussi appelée «PDA-FAE» (donc à la reconnaissance de l'expertise des enseignants);
- j'ai participé à différents niveaux aux 5 derniers Congrès de la FAE;
- j'ai été membre de la délégation du conseil fédératif;
- j'ai été ressource professionnelle externe à la vie-professionnelle de la FAE;
- j'ai été membre longtemps du défunt comité de militance et de relève syndicale;
- j'ai été membre du comité paritaire EHDAA;
- je suis membre du comité de discipline;
- je suis membre du comité des statuts du SEPÎ depuis longtemps;
- je suis membre du comité des statuts de la FAE depuis septembre;
- je préside les instances du SEPÎ (conseil des personnes déléguées et assemblée générale) et je copréside les instances de la FAE (conseil fédératif, conseil fédératif de négociation, conseil de négociation et Congrès).

Je suis issue du primaire et considérant que le secteur primaire représente plus de la moitié de l'effectif des membres du SEPÎ, je suis d'avis qu'il a besoin d'une représentativité au conseil d'administration qui comprendra sa réalité.

Ceci dit, le SEPÎ a aussi besoin de gens proactifs, rigoureux, dynamiques, honnêtes, travaillants, rationnels, à l'écoute de ses membres et j'en suis. Je suis aussi capable de travail d'équipe et de travail sous pression. Je sais rester calme dans les situations critiques, qualité importante que j'ai développée grâce à la présidence des débats et aux formations offertes à la FAE. J'ai l'avantage d'avoir un regard élargi du SEPÎ, avec des qualifications vastes, qui ne sont pas seulement que dans un seul champ d'expertise et qui bénéficieront à l'ensemble des membres, du préscolaire à la FP-EDA.

Je me suis bien préparée à être au service des membres et je me sais prête à faire les liens nécessaires dans différentes sphères de la vie syndicale locale et fédérative, et ce, toujours au service des membres. Je ne suis pas là pour mon «faire-valoir personnel», mais pour vous apporter tout ce que je peux, parce que je sais que je suis outillée pour le faire, tant au plan des compétences qu'au plan des qualités personnelles. Je vais continuer de parfaire mes connaissances et mes compétences dans l'intérêt premier du SEPÎ : ses membres, vous.

C'est pourquoi je vous demande de voter pour moi au poste de 2e vice-présidence aux élections du 6 juin prochain.

Annie Primeau
enseignante au primaire et déléguée syndicale

CANDIDAT AU POSTE DE 2E VICE-PRÉSIDENCE

YANN ROBITAILLE

Je suis enseignant depuis bientôt 20 ans. Ma première année, je l'ai passée à faire mes classes en tant que suppléant dans de multiples écoles des commissions scolaires de Montréal. Les cinq années suivantes, j'ai enseigné les arts plastiques dans une dizaine d'écoles primaires de notre commission scolaire. Depuis, j'ai trouvé ma place à Calixa-Lavallée, j'y enseigne les arts et j'y suis délégué. En tant que spécialiste en arts plastiques, j'ai eu, dans ma pratique, l'occasion de travailler à la fois au primaire et au secondaire, dans des classes régulières, d'adaptation scolaire et d'accueil et de connaitre à la fois la réalité des spécialistes et des titulaires. Ma douzaine d'années à titre de délégué, ainsi que mes trois années au conseil fédératif de la FAE et sur différents comités locaux et nationaux, m'ont permis de découvrir et de comprendre les enjeux syndicaux, les rouages politiques du syndicalisme, de rencontrer des enseignants militants de tous les secteurs mais surtout de croire au syndicalisme enseignant malgré les défis rencontrés. La campagne électorale qui a lieu, saine pour la démocratie syndicale, nous permettra de décider si le syndicalisme vécu au SEPÎ depuis bientôt 10 ans nous convient encore. Vous aurez l'occasion de choisir parmi les candidats pour des idées que vous partagerez avec l'un ou l'autre des candidats en lice.

Si je me présente au poste de deuxième vice-président, c'est que la dernière négociation m'a poussé à remettre en question mon implication syndicale. Dans les lendemains déchantées de la négo, j'ai remis en question les idéaux que le SEPÎ et la FAE semblaient nous proposer soudainement : un syndicalisme où la structure impose aux membres une voie à suivre, où les consulter n'est qu'une étape parmi d'autres et où les idées des élus priment sur celles des enseignant(e)s. Nous avons été plusieurs à nous remettre en question. Parmi ceux-là, je me suis assez rapidement retrouvé à partager des idéaux et des projets de changement avec quelques-uns. Des échanges et des rencontres ont permis de se retrouver dans un projet de syndicalisme qui permettrait une meilleure représentativité de tous les secteurs, de tous et de toutes. Un syndicalisme où les membres du conseil d'administration (CA) sont les porteurs de mandats votés en toute collégialité. Un syndicalisme porteur d'idéaux, qui chercherait à trouver une voie pour défendre jusqu'au bout les enseignant(e)s d'un système qui déshumanise l'éducation. Des idéaux d'égalité et de liberté qui nous permettraient de croire à nouveau que d'être ensemble soit la meilleure manière de sortir de l'individualisme si chère et si utile aux dirigeants.

La démocratie syndicale doit prendre une nouvelle forme au SEPÎ. Les membres doivent être consultés; les CPD, décisionnels; les membres du CA, porte-parole et mandataires; il doit y avoir un nombre de mandats maximum pour ceux-ci, un vote de confiance annuel pour la présidence pourrait être envisagé, des enseignant(e)s de tous les secteurs devraient représenter leurs secteurs respectifs au CA par le biais de libération, des résumés

des décisions prises en CA pourraient être présentés aux CPD pour une plus grande transparence… La mise en place de tels mécanismes serait déjà la prémisse d'un syndicalisme véritablement démocratique. Je crois sincèrement que le SEPÎ doit et peut changer en offrant quelque chose de nouveau, de plus près des membres, de plus égalitaire et chargé des espoirs d'une lutte qui ne soit pas une abdication des aspirations qu'ont le droit de porter les enseignant(e)s du système public. Je souhaite ardemment défendre une cause contre ceux qui s'y opposent : le gouvernement, la commission scolaire, les directions d'écoles; ceux qui préconisent un approche utilitariste, déshumanisée, mécanique et rentable; une école qui ne produise que de futurs travailleurs à défaut de citoyens; une éducation qui ne soit pas le fruit des enseignant(e)s qui la dispensent, mais la somme des objectifs de diplomation à atteindre.

Depuis plus de 12 ans que je m'implique dans la lutte syndicale. Comme délégué, j'ai découvert au fil du temps que s'il faut être capable de défoncer des portes et de clamer haut et fort nos revendications, il faut également être à la fois réaliste et empathique, travailler pour la collectivité avant soi-même, offrir du support dans les luttes quotidiennes des enseignant(e)s, se battre pour tous et croire à la réalisation d'un syndicalisme humain et de combat. Je me permets de croire que tout cela est possible, que si nous faisons les bons choix, nous pourrons éviter que le syndicalisme ne soit que l'articulation bureaucratique et déshumanisée d'un contrat de travail et qu'il sera possible de croire à nouveau au collectif et aux victoires de celui-ci.

Syndicalement vôtre,

Yann Robitaille

CANDIDATE AU POSTE DE 3E VICE-PRÉSIDENCE
LUCIE LÉPINE

Je VOTE élections syndicales

À tous les membres du SEPÎ,

Je ne mènerai pas de campagne électorale classique. Je ne ferai pas de vaines promesses destinées à ne pas être tenues. Je ne souffrirai pas d'enflure verbale et ne vous endormirai pas avec des discours idéologiques. Je ne mentirai pas, je ne virerai pas mon capot de bord, je ne dirai pas blanc un jour, noir le lendemain. Je n'inventerai rien, je ne trafiquerai pas la vérité. Je ne tairai rien qui nécessite d'être dit pour le bénéfice de la collectivité. Je ne ferai rien que vous n'ayez pas TOUS souhaité et exprimé, pas qu'une poignée. Je ne vous enfoncerai pas ma candidature dans la gorge.

Simple et accessible, m'a-t-on déjà dit. Une grande vérité exprimée en deux mots. J'ajouterais courageuse, honnête, droite et transparente.

La semaine dernière, dans le premier TOPO édition spéciale Élections 2017, j'annonçais mes couleurs et vous promettais de détailler mes projets pour le prochain triennat. Eh bien, en voici les principales lignes :

BUDGET

Bien qu'il soit public et disponible pour tous les membres du SEPÎ, le document dont je vous parle maintenant n'est pas distribué à tous, seules les personnes déléguées en reçoivent la présentation. Toutefois, je peux vous informer que les révisions budgétaires au 30 avril 2017, qui seront présentées au CPD du 23 mai, prévoyaient un surplus inégalé, malgré l'explosion des frais d'honoraires professionnels. Le CA a proposé de créer un fonds de mobilisation pour la négo locale ou en prévision de la négo nationale de 2020. Le CA a également proposé d'accroître la part qu'il accorde au fonds pour le CPD extraordinaire qui a lieu tous les trois ans à l'extérieur de Montréal et à celui du Congrès FAE. Mais vous pourriez en décider autrement si tel est votre beoin ou votre désir. Vous n'avez qu'à mandater vos personnes déléguées pour qu'elles vous représentent véritablement lors des conseils de personnes déléguées.

Ces surplus ne sont pas uniquement explicables par l'accroissement des revenus causé par l'augmentation du nombre de membres. De 2015 à 2016, les revenus se sont accrus de 1 %. Ce n'est pas vraiment significatif et le montant que cela représente disparaît rapidement dans les salaires et autres avantages sociaux accordés aux employées du SEPÎ. Si le surplus est si inhabituel, c'est aussi grâce aux interventions et aux pressions que j'ai exercées auprès de mes collègues du CA. J'ai réussi à convaincre la majorité d'effectuer des coupures dans le gras. Des exemples ?

Changer les formules : Le CA de la rentrée qui s'est déroulé, l'an dernier, à Montréal plutôt qu'en région comme cela se faisait depuis quelques années. Le but étant de planifier, pendant trois jours, l'année de travail sans être dérangés par les appels, les demandes et les interruptions de toutes sortes, je ne voyais pas l'utilité d'aller dormir à l'extérieur de Montréal et de facturer aux membres des frais de coucher, de déjeuner, de dîner, de souper et de kilométrage pour huit personnes. Une économie substantielle, je peux vous l'assurer. Tout le monde, ou presque, s'est déclaré plus que satisfait de cette nouvelle formule.

Changer les processus : Procéder à des inscriptions pour les CPD et les AG, surtout ceux où il y a des frais de repas. Tous les autres syndicats le font, pourquoi pas nous ? Certains vont même jusqu'à remettre un coupon au membre ou à la personne déléguée pour que le repas soit accordé à celle ou celui qui s'est dûment inscrit(e). Vous le savez, les aliments coûtent cher, nous ne pouvons sciemment nous permettre de gaspiller des centaines et même des milliers de dollars en repas facturés mais inutilisés. Et s'il n'y a pas de frais de repas, dans certaines salles, nous sommes facturés à la chaise installée. Pourquoi payer pour 200 chaises quand seulement une quarantaine de personnes se présenteront ? De plus, les inscriptions nous permettent de mieux évaluer la quantité de documents à imprimer pour ces instances. Tout cela est prévisible et j'ai insisté pour que nous procédions à des inscriptions.

Changer les habitudes : Vous avez sans doute eu vent des discussions houleuses que nous avons eues en CPD au début de l'année concernant l'impression du TOPO aux deux semaines plutôt que toutes les semaines. La décision avait été prise à l'unanimité au CA pour essayer cette formule. Le but, à plus ou moins court terme, est de n'offrir que des parutions électroniques. L'option choisie l'a été dans l'objectif d'habituer les membres à se diriger naturellement vers la version web du TOPO. Les lecteurs de *La Presse* ne le font-il pas tous les matins ? Les deux versions de ce quotidien ont cohabité un bon moment avant que la version papier ne disparaisse complètement pour ne demeurer disponible que le samedi. Responsable du dossier, je voulais essayer cette option. Mes collègues étaient d'accord. L'argumentaire était étayé et se basait sur des faits, et nous avons poursuivi dans cette voie avec l'accord du CPD d'octobre

2016. Avons-nous eu tort ? Vous seuls pourrez nous le dire et nous tenterons une autre formule, si le désir de TOUS les membres s'exprime en ce sens lors d'un sondage. Mais il faut absolument que TOUS soient conscients de certains éléments incontournables de leur choix comme le coût de production, le coût de livraison, l'empreinte écologique de ces deux derniers considérants et le fait que notre infographiste si talentueuse soit payée à imprimer et à mettre du papier dans des enveloppes une journée par semaine ! En tant que responsable des employées de soutien, je ne peux éviter de penser que le personnel doit être sollicité au meilleur de ses capacités. Cette année, avec la formule adoptée, j'ai pu couper de moitié dans tous ces frais, l'information a toujours été disponible toutes les semaines et notre employée a pu créer des outils ou du matériel plutôt que de procéder à des opérations habituellement réservées à des commis, ce qu'elle n'est pas.

Changer les façons de faire : L'infolettre, dans sa version originale, coûtait 150 $ par mois. Nous faisions affaire avec une entreprise qui s'occupait de l'envoi avec notre banque de données. Notre infographiste a suivi, cette année, une formation de trois jours pour être habilitée à procéder à l'envoi elle-même. L'opération coûte maintenant 25 $ par mois. Nous sommes passés de 1800 $ à 300 $ par année. Ce n'est pas rien. C'est le travail d'étroite collaboration entre notre employée et moi qui a permis cette économie.

J'ai aussi lancé, il y a deux semaines, un sondage à propos de l'abonnement de la revue *À Bâbord !*, distribuée dans tous les établissements. Cet abonnement coûte près de 3000 $. Si la revue n'est lue que par le quart des écoles et centres, peut-être faudrait-il revoir notre mode de distribution et procéder à un abonnement sur demande, par exemple.

Il reste bien d'autres économies à réaliser. Un exemple parmi tant d'autres : Il faudrait revoir notre politique de remboursement des dépenses. Pourquoi accorder un per diem qui est, la plupart du temps, supérieur aux coûts réellement engendrés par la dépense plutôt qu'un remboursement des factures présentées ? La politique de remboursement des dépenses du SEPÎ est extrêmement généreuse et les quelques limites imposées ne sont souvent pas appliquées… Nous pouvons changer nos politiques si tel est votre besoin ou votre désir.

Il me reste également à convaincre mes collègues de procéder par vote électronique lors des prochaines élections, afin d'éviter tout ce grand déploiement qui comporte son lot de ratés éventuels et de frais importants et inutiles. Le Barreau du Québec lui-même a élu son nouveau bâtonnier de cette manière. Pourquoi pas nous ?

Et pourquoi donc économiser, me direz-vous ? Les épargnes réalisées ici et là – c'est avec des cennes qu'on fait des piastres, n'est-ce pas ? – permettraient à long terme, sur cinq ans par exemple, de monter un fonds de grève, si tel est votre besoin ou votre désir. Un fonds de grève, c'est une arme supplémentaire en temps de négociation. Ce n'est certainement pas une banderole, un *post-it* ou un *t-shirt* qui nous mèneront là où on veut aller… L'indépendance financière nous rend plus fort(e)s devant l'adversaire.

Le 13 mai dernier, dans *La Presse*, on faisait état des types de couples au Canada et sur un échantillonnage de 6000 couples canadiens hétérosexuels, 69 % étaient des couples où la femme avait un revenu supérieur à celui de l'homme. Si 70% des enseignants du primaire et du secondaire sont des femmes, est-ce un énorme raccourci de dire que près de 50% des enseignantes sont davantage touchées dans les finances familiales lors d'une grève en éducation parce qu'elles ont un revenu supérieur à celui de leur conjoint ? Je ne crois pas. En tout cas, une *budgétisation sensible au genre* est à considérer dans l'évaluation des besoins des syndiquées de l'enseignement, budgétisation dont je vous ai parlé dans un article du **TOPO** électronique du 9 mai dernier.

Au Québec, nous utilisons davantage le terme d'*analyse différenciée selon les sexes*. J'y crois. Nous ne pouvons pas toujours reporter l'étude des options qui s'offrent à nous pour mieux répondre aux exigences de nos nouvelles réalités. J'ai énormément de respect pour tout cet argent (vos cotisations syndicales) qu'on vous soutire de force par la formule Rand. Un budget – et je ne suis pas la seule à le répéter, c'est une phrase à la mode – est un acte politique. Le budget du SEPÎ, tout autant que celui du gouvernement, doit refléter les besoins et les préoccupations des membres, il n'y a tout simplement pas de place à la nonchalance, au gaspillage et aux abus. L'argent des membres doit retourner aux membres en services directs ou indirects. Encore une fois, vous pouvez mandater vos personnes déléguées afin qu'elles exigent ce que vous réclamez pour le bien de la collectivité.

En résumé, je demeure convaincue qu'il est impératif de revoir régulièrement nos pratiques budgétaires afin de rompre avec un certain immobilisme et dans le but affirmé de dégager des sommes pour quelque projet d'envergure novateur que ce soit, au bénéfice de tous les membres.

En toute transparence,

Lucie Lépine

(lire la suite de mon programme dans le **TOPO** Édition spéciale Élections 2017 - papier).

Je VOTE élections syndicales

CANDIDATE AU POSTE DE 3E VICE-PRÉSIDENCE
CHANTAL POULIN

Chers membres du SEPÎ,

Cette fois, je n'occuperai pas l'espace qui m'est offert pour me présenter. Si vous voulez en connaitre davantage sur moi, je vous invite à lire mon texte dans le **TOPO** *spécial élections* du 16 mai ou à vous rendre sur le site http://election2017.akua.ca où vous trouverai une présentation plus complète de moi, ainsi que de deux candidats à l'élection avec qui je partage une même vision. Je vous propose maintenant une lecture consacrée aux idées que je souhaite mettre de l'avant, puisqu'au-delà de la personnalité, ce seront-elles qui feront une différence au lendemain des élections.

J'ai toujours su que je me présenterais un jour pour solliciter un mandat au CA, mais il s'agissait pour moi d'un objectif de fin de carrière. Si j'ai changé d'idée, c'est que la dernière négociation ainsi que mon implication à plusieurs postes au SEPÎ et à la FAE, m'ont fait réaliser l'urgence d'apporter des changements au sein de notre organisation et que je crois pouvoir incarner ce changement et lui permettre de prendre forme.

Le manque de connaissance et d'intérêt envers les questions syndicales d'une part non négligeable des enseignants ne doit pas constituer une fatalité. Nous avons le devoir de favoriser l'intégration syndicale et de communiquer à nos membres l'importance des luttes que nous menons. Que pouvons-nous faire pour intéresser davantage nos membres et pour les impliquer encore plus ? Comme jeune enseignante et déléguée, malgré ma passion pour les questions politiques et syndicales, je me suis régulièrement retrouvée perdue et j'ai dû frapper à plusieurs portes et déployer beaucoup d'efforts pour bien comprendre certains enjeux. Nous devons mettre en place un comité dynamique responsable de l'intégration et de l'éducation syndicale des nouveaux enseignants et cette intégration doit débuter dès les premiers stages. Ce comité devrait être formé en majorité de membres précaires ou de la relève, car ceux-ci sont les experts de leur réalité. Les syndicats affiliés ayant tenté cette expérience rapportent que les membres de ce comité restent impliqués syndicalement à la suite de leur passage au comité. Nous pourrions aussi organiser des activités de type 5 à 7 pour les stagiaires et les nouveaux enseignants pour démystifier le rôle du syndicat et utiliser ces moments pour orienter les participants vers les ressources qui pourront les aider. L'arrivée dans le monde enseignant, nous le savons, est une étape difficile et stressante. Je crois que les outils que nous offrons en ce moment aux nouveaux sont trop arides et qu'ils ne tiennent pas compte de la surcharge de travail que ceux-ci vivent déjà. Je suis également surprise de ne pas voir plus d'observateurs invités dans les différentes instances du syndicat. Il est impossible d'intéresser les membres si ceux-ci ne sont pas en mesure de comprendre le travail que nous effectuons. Les délégué(e)s pourraient, par exemple, inviter en rotation des enseignants à assister à une instance dans laquelle ils sont impliqué(e)s. Il est nécessaire de réfléchir à des moyens d'intéresser davantage nos membres et de créer des outils simples et attrayants pour accompagner les membres précaires et de la relève ainsi que les enseignants d'expérience pour qui le syndicat demeure méconnu.

J'ai également la conviction qu'il est nécessaire de rendre nos instances plus démocratiques. Après avoir intéressé les membres aux questions syndicales, rien n'est plus mobilisant que le sentiment de posséder un réel pouvoir décisionnel et nous avons tous et toutes avantage à ce qu'une part plus grande de nos membres participent aux décisions. Les membres du CA

ont la responsabilité de creuser les dossiers et d'informer les membres, mais ils ont également le devoir de consulter ceux-ci et de respecter leurs décisions. Il est urgent d'accorder une plus grande confiance envers les délégué(e)s pour que ceux-ci consultent les membres de leurs établissements et que leurs voix au conseil des personnes déléguées soient décisionnelles. Pour que la démocratie soit vivante, elle ne doit pas se résumer à un vote tous les trois ans. Les membres du CA sont élu(e)s pour représenter les enseignant(e)s et pour suivre la direction que ceux-ci choisissent et non pour indiquer la voie à suivre. Pour cette raison et pour nous assurer d'être représenté par des gens de confiance et à l'écoute, je suis en faveur de l'instauration d'un vote de confiance annuel des délégué(e)s pour la présidence du CA.

Je crois également que l'expertise des enseignants doit être valorisée dans tous les dossiers que le conseil d'administration doit traiter. Pour que les membres élu(e)s au CA puissent avoir le temps de se consacrer à la défense des membres, ne serait-il pas plus intéressant de confier certaines formations à des enseignants toujours en fonction dans leur classe ? Qui de mieux placé pour expliquer le fonctionnement d'un comité qu'un(e) enseignant(e) y siégeant depuis plusieurs années ou encore un(e) enseignant(e) en histoire pour expliquer l'histoire syndicale ? Les élu(e)s ne peuvent être des experts de toutes les questions qu'ils ont à traiter. Pour effectuer un meilleur travail et avoir le temps de le faire, les expertises de nos membres doivent être reconnues et la démocratie doit s'installer à tous les niveaux. Pour cette raison, je crois qu'il est essentiel que des enseignants provenant de tous les milieux soient représenté(e)s au SEPÎ. Lorsqu'un enjeu concerne une partie de nos membres dans un milieu d'où ne proviennent aucun membre du CA, les principaux concernés doivent être invités à prendre part aux décisions. Il faudrait également réfléchir à l'élection d'une personne supplémentaire au CA, libérée à temps partiel, pour représenter un secteur qui ne le serait pas.

De plus, je crois que l'implication syndicale ne devrait pas être une carrière. Les membres doivent être représenté(e)s par des gens ayant une expérience d'enseignement qui ne soit pas trop lointaine. Pour cette raison, je propose que les membres élu(e)s effectuent un maximum de trois mandats au CA. Cette proposition, en plus d'assurer une connaissance de la réalité actuelle de la profession, obligerait les élu(e)s à former la relève qui devra les remplacer.

Je crois finalement que le rôle sociopolitique de l'organisation syndicale n'est pas toujours bien compris et que les délégué(e)s manquent d'outils pour comprendre et expliquer certains enjeux. En offrant aux délégué(e)s des outils simples et attrayants, nous pourrions multiplier nos occasions d'éducation sur plusieurs sujets importants. Des capsules vidéo, des diaporamas ou des dépliants pourraient permettre aux délégué(e)s d'informer ou même de susciter des débats dans leurs écoles sur des sujets comme le féminisme, le salaire minimum ou le mode de scrutin. En plus d'informer nos membres, ces outils viendraient en aide aux nouveaux délégué(e)s qui manquent souvent de repère et de soutien et qui n'ont pas l'impression d'avoir suffisamment de connaissances pour aborder certains enjeux avec leurs collègues.

Ce ne sont que quelques-unes des idées que je désire mettre de l'avant si je suis élue au CA. Je crois que le temps d'une réflexion sur notre rôle est venu et que des changements s'imposent. Plusieurs syndicats affiliés vivent déjà certaines des idées que j'avance et je suis convaincue que plusieurs de nos membres débordent également d'idées pour permettre au SEPÎ de prendre un virage plus démocratique et pour intéresser et impliquer davantage l'ensemble de nos membres. Je crois en la force et la beauté d'un mouvement dirigé par sa base et je crois que le SEPÎ est arrivé au moment de faire ce choix.

Syndicalement,

Chantal Poulin

CANDIDAT AU POSTE DE SECRÉTARIAT-TRÉSORERIE

PIERRE-LUC GAGNON

Pour ceux et celles qui me connaissent à l'extérieur de mon milieu de travail ou en dehors des différents comités auxquels je participe au SEPÎ et à la FAE, ces personnes savent et peuvent d'ailleurs en témoigner que je suis un militant de toutes heures et que bien avant de m'impliquer au SEPÎ, j'étais déjà impliqué dans plusieurs mouvements sociaux et organisations qui militent notamment pour une plus grande justice sociale et pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce sont des valeurs que je défends fièrement et que j'ai l'intention de continuer à défendre vigoureusement si vous m'accordez votre confiance pour le poste auquel je sollicite votre appui, c'est-à-dire le poste de secrétariat-trésorerie.

Dans cet ordre d'idées, je tiens à souligner que cette implication date de bien avant l'obtention de mon bac en éducation, mes cinq dernières années à enseigner ou encore bien avant mes diplômes d'études professionnels et la dizaine d'années que j'ai passé en industrie. J'ai toujours été impliqué dans différents projets et j'ai toujours mis de l'avant mes compétences sociales et professionnelles pour influencer positivement les causes qui me sont chères. D'ailleurs, pendant plusieurs années, j'ai occupé des fonctions administratives et j'ai toujours su placer les travailleurs à l'avant-scène pour que ceux-ci obtiennent de meilleures conditions de travail et un environnement sécuritaire pour s'épanouir.

Je profite également de la tribune qui m'est offerte aujourd'hui pour mentionner que je souhaite hardiment défendre les enseignants en FP et à l'ÉDA puisque ce sont des individus dont les réalités me sont très familières, mais également puisque leurs réalités professionnelles sont souvent méconnues et que par conséquent, ils ont le sentiment de ne pas toujours être assez entendus. Cependant, soucieux de représenter adéquatement tous les membres du SEPÎ, je m'engage également à être à l'écoute des besoins des enseignants du préscolaire, du primaire et du secondaire et de les accompagner dans la direction qu'ils choisiront.

Aussi, puisqu'il n'y a présentement aucune candidature aux élections issue de l'ÉDA et du préscolaire, je souhaite que le prochain CA du SEPÎ se penche sur une solution pour assurer une représentation adéquate de tous les secteurs. Par exemple, il serait pertinent de permettre à un représentant de l'ÉDA et du préscolaire de venir occasionnellement répondre aux besoins spécifiques des enseignants de ces secteurs.

De plus, je souhaite également que les CPD soient davantage décisionnels, qu'il y ait un nombre maximum de mandats pour tous les élus du CA et qu'il y ait un vote de confiance à chaque année pour le poste de la prési-

dence du SEPÎ. En plus de m'acquitter des fonctions liées au poste de secrétariat-trésorier, je souhaite également porter les revendications propres aux enseignants à statut précaire, revendiquer haut et fort que davantage de services soient offerts aux élèves HDAA et à ceux ayant des besoins particuliers, et ce, le plus tôt possible dans leur parcours scolaire. Je souhaite également militer pour que toutes les classes du préscolaire aient suffisamment de matériel pédagogique et que les enseignants n'aient plus à financer sur une base personnel leurs achats, faute de moyens dans nos écoles.

Ainsi, si vous désirez en apprendre davantage sur ce que j'aimerais mettre de l'avant au SEPÎ et sur mon implication syndicale, je vous invite à visiter la page internet suivante : http://election2017.akua.ca.

Syndicalement vôtre,

Pierre-Luc Gagnon

N.B. L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.

CANDIDAT AU POSTE DE SECRÉTARIAT-TRÉSORERIE

BENOIT TOUPIN

Je VOTE élections syndicales

2017 2020

À la Trésorerie, pour le mandat

Voter **Benoit Toupin,** c'est voter pour une gestion saine et transparente de mes cotisations.

- **15 ans d'expérience en gestion financière et gouvernance d'organismes communautaires.**
- **Membre du comité des finances FAE (2016-2019).**

Je m'engage à uniformiser la gestion financière du SEPI afin d'offrir les services que vous méritez.

Je veux agir comme vecteur de changement dans les finances et services du SEPI.

Benoit Toupin, B.Sc, B.Éd, M.B.A.

Je VOTE élections syndicales

Le **TOPO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ). Tiré à 2600 exemplaires, le **TOPO** est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ).

La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.

Commentaires et/ou suggestions
Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ)
745, 15e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9
Tél. : 514-645-4536 | Téléc. : 514-645-6951
Par courriel : topo@sepi.qc.ca